

**LEPREUX (Omer)**, Président de la Banque du Congo belge (Leuze, 23.9.1856 - Boitsfort, 15.1.1927).

Omer Lepreux se destina à l'armée, entra à l'École militaire et passa à l'École d'application dont il sortit en 1882 comme sous-lieutenant du Génie.

Toute sa vie porte l'empreinte du sens du devoir et des fortes disciplines qu'il acquit dans ces institutions et au service de l'armée.

En octobre 1891, il fut attaché à la Caisse d'épargne et de retraite dont il devint directeur général en 1896. C'était l'époque où les œuvres de prévoyance se dégageaient chez nous de l'empirisme pour s'appuyer sur les méthodes plus sûres de la science actuarielle. Aussi, les brillantes qualités de financier et d'organisateur de Lepreux trouvaient-elles là un champ d'action fécond; sous sa direction éclairée, la Caisse d'épargne prit une nouvelle orientation et un remarquable essor.

Le 28 août 1905, il fut nommé directeur de la Banque nationale de Belgique où son intelligence et sa forte formation mathématique lui conférèrent en quelques années une grande autorité.

Un événement important: la fondation de la Banque du Congo belge devait amener O. Lepreux à jouer un rôle important dans l'expansion économique et financière de la Colonie.

La Banque du Congo belge fut constituée le 1<sup>er</sup> janvier 1909 à l'initiative de la Banque d'Outremer et avec le concours des principaux établissements financiers de Belgique. Sa fondation s'était imposée à leurs yeux et avait été préparée dès le moment où s'annonçait le rattachement du Congo à la Belgique. O. Lepreux qui avait pris une part active aux travaux préparatoires, fut appelé à sa présidence qu'il assumait jusqu'à sa mort.

La désignation du directeur de la Banque nationale de Belgique à cette fonction laissait entrevoir le rôle auquel la Banque du Congo belge était prédestinée en tant qu'institut d'émission.

En effet, par une convention signée le 7 juillet 1911 approuvée par un décret du 18 du même mois, le Gouvernement de la Colonie

lui accordait le privilège de l'émission et il lui confiait, en outre, le service de la caisse et de la trésorerie de l'État.

Les statuts de la Banque avaient dû être modifiés pour restreindre ses opérations dans des limites compatibles avec sa nouvelle mission. Mais le 10 août 1911 était constituée la Banque commerciale du Congo chargée de reprendre les opérations d'ordre commercial auxquelles la Banque du Congo belge avait dû renoncer. O. Lepreux en assumait également la présidence jusqu'en 1921; il fut remplacé en cette seule qualité par le baron (devenu plus tard comte) Edmond Carton de Wiart.

L'invasion de la Belgique en août 1914 devait placer la Banque nationale dans une position très difficile.

Défendre ses prérogatives, sauvegarder ses biens, résister aux prétentions arbitraires de l'envahisseur, mais par contre assister les comités de secours et d'alimentation, les institutions de bienfaisance, les entreprises industrielles qu'un devoir patriotique condamnait au chômage, telle fut la ligne de conduite que se traça O. Lepreux et qu'il suivit sans dévier. Il devait payer de sa liberté son attitude courageuse; en 1917, il fut déporté en Allemagne et interné au camp d'Holzminden.

Après la libération, O. Lepreux reprit sa place à la Banque nationale de Belgique dont il fut nommé vice-gouverneur le 31 décembre 1918, prêt à prendre sa part des devoirs impérieux que la résurrection du pays imposait.

À la présidence de la Banque du Congo belge, des tâches non moins lourdes l'attendaient. Il fallait surmonter les difficultés inhérentes à la reprise du contact du Congo avec la Métropole et ensuite participer à l'effort d'industrialisation qui devait, à partir des années 1921-1922, donner à l'expansion économique du Congo une vigoureuse impulsion.

O. Lepreux s'y consacra jusqu'à la fin de ses jours.

Il mourut à Boitsfort le 15 janvier 1927.

10 décembre 1965.

E. Van der Straeten.